

BULLETIN SALÉSIEN

Nous devons aider nos frères et travailler avec eux à l'avancement de la vérité. (III S. JEAN, 8)

Appliquez-vous aux bonnes lectures, à l'exhortation et à l'instruction. (I TIMOTH. IV, 13)

Parmi les choses divines, la plus divine est de coopérer avec Dieu au salut des âmes. (S. DENIS)

Un tendre amour envers le prochain est un des plus grands et excellents dons que la divine Bonté fait aux hommes. (S. FRANÇOIS DE SALES)



Quiconque reçoit un enfant en mon nom, c'est moi-même qu'il reçoit. (S. MATH. XVIII, 5)

Je vous recommande l'enfance et la jeunesse, donnez-leur une éducation chrétienne, mettez-leur sous les yeux des livres, qui enseignent à fuir le vice et à pratiquer la vertu. (PIE IX)

Redoublez de forces et de talents pour retirer l'enfance et la jeunesse des embûches de la corruption et de l'incrédulité, et préparer ainsi une génération nouvelle. (LÉON XIII)

Nice, Place d'Armes, N. 1. — Marseille, rue des Romains, 9.

Lille, rue Notre-Dame, 288 — Paris, rue Boyer, 28, Ménilmontant.

Sommaire.

Vive Marie Auxiliatrice!
Neuvaine et fête de N.-D. Auxiliatrice.
LA PAROLE DU PAPE. Encyclique *Sapientia Christiana*.
du 10 Janvier 1890.
Bénédiction de la première pierre de l'Orphelinat Salésien de St. Jean Berchmans à Liège (Belgique).
Grâces de M. Auxiliatrice.
Coopérateurs defunts.



Vive Marie Auxiliatrice!

La piété des chrétiens envers la Mère du bel amour, Marie Auxiliatrice, en ce beau mois de Mai qui lui est consacré, nous semble le gage d'un avenir moins triste, et nous éprouvons le besoin de lui adresser nos plus vifs sentiments d'amour. Que notre cœur attristé à la vue de tant de maux s'ouvre enfin à la joie, et avec la confiance du plus tendre des fils envers la meilleure et la plus puissante des mères, disons: salut! ô vous qui êtes notre espérance!

Qui ne voit combien il est opportun, aujourd'hui plus que jamais, d'invoquer le puissant secours de Marie Auxiliatrice!

Combien sont nombreux les maux auxquels nous devons la prier de porter remède! Nos campagnes, autrefois source abondante de richesse et de bien-être, sont désolées depuis quelque temps par une infinité de maux. Tantôt c'est l'abondance des pluies qui détruit les récoltes, tantôt c'est la sécheresse ou bien la tempête: jamais l'agriculteur ne fut plus incertain de sa subsistance. Le commerce, autrefois si prospère, est dans le trouble et l'embarras à cause de catastrophes continuelles; les arts et métiers languissent à cause de la défiance universelle. On semble, en outre, pressentir quelque chose qui nous afflige mystérieusement, nous trouble et nous inquiète.

Nous, enfants de Dieu, nous savons que le Seigneur, indigné par les péchés des hommes, visite ses créatures dans les choses qui leur sont les plus chères, pour les rappeler à la pensée du ciel; il frappe le corps pour purifier l'âme, pour la rendre éternellement heureuse. Mais, hélas! combien s'obstinent à ne pas vouloir encore reconnaître la main de Dieu!

Un mal mystérieux s'est abattu dernièrement sur l'Europe comme un tour-

billon, semant ça et là l'épouvante et la mort : et sans en être encore complètement délivrés, notre imagination n'y voit que l'avant-coureur d'autres maux plus terribles. Triste est le présent, plus triste encore se présente l'avenir. Nous ne croyons pas exagérer en disant que les nations sont comme le corps de Job, dont aucun membre n'était sain.

Au milieu de telles calamités, nous élevons nos cœurs à Dieu, et là, auprès du trône de sa gloire, nous voyons Celle qui est le fondement certain de notre espérance, le secours des pauvres chrétiens. Elle consolera ses serviteurs, les délivrera des douleurs et de la mort; elle fera de nous de bons ouvriers de Jésus-Christ: *Beata consolatio, quae divinitus infunditur laborantibus pro Christo* (1).

Soyons donc heureux de voir le retour de la fête de Notre-Dame Auxiliatrice, que la sérénité de son visage, la splendeur de ses vertus, l'efficacité de son patronage fasse renaître dans le cœur de ses enfants la tranquillité et la paix.

La tradition chrétienne a donné à Marie le beau titre d'étoile du matin, *Stella matutina*. Par cette affectueuse appellation, les sages et les dévots entendent reconnaître en l'Auguste Vierge Marie son action très-efficace pour dissiper la nuit du péché et hâter l'aurore de la grâce. Comme l'étoile du matin apparaît au voyageur et lui annonce le soleil, la bienheureuse Vierge annonce à l'âme coupable l'aurore spirituelle, et la reconduit à Jésus, soleil de la divine charité.

Entre tous, le grand docteur St. Bernard contempla avec admiration cette étoile, et adressa les plus tendres exhortations aux pauvres navigateurs ballottés par les flots de la mer orageuse de ce monde. Regarde l'étoile, dit le Saint, et invoque Marie: *Respice stellam, voca Mariam*. Oh malheureux! tu peux te rendre heureux pour l'éternité. Suis Marie, tu ne t'écarteras pas du bon chemin; prie-la, la confiance naîtra dans ton cœur; en pensant à Elle, tu seras préservé de l'erreur; attache-toi à son beau manteau, tu ne tomberas point; protégé par Elle,

tu n'auras rien à craindre; en la prenant pour guide, tu ne te fatigueras point; en te la conservant propice, tu arriveras au port: *Ipsa propitia, pervenis* (1).

Digne imitatrice de Jésus, elle guérit les corps pour obtenir aux malheureux la guérison de leurs âmes; elle guérit et sauve corporellement ses dévôts pour les sauver spirituellement et les attirer avec elle dans le beau paradis.

Nous engageons nos Coopérateurs et Coopératrices à s'unir à nous, au moins en esprit, pour honorer Marie Auxiliatrice notre céleste Patronne, dans sa propre maison. Là sous les voûtes de son temple, qui se transforme et s'embellit, au milieu du concours de ses dévôts, notre âme acquiert une plus grande ferveur. La vue des grâces accordées par le passé nous donne l'espérance de nouvelles et plus abondantes bénédictions pour l'avenir.

Vive Marie Auxiliatrice!

* * *

L'autre jour un brave paysan nous disait: — « J'étais sans travail, j'avais épuisé le peu d'épargne qu'au prix de mes sueurs j'avais mis de côté pour les cas imprévus; je voyais avec peine ma famille souffrir de la faim. Ne pouvant trouver à m'occuper dans mon état, je ne refusais point de faire quelque autre chose que ce fût; mais je ne trouvais rien.

Désolé des souffrances de tant d'âmes qui m'étaient si chères, je vins trouver Marie Auxiliatrice, je lui exposai avec confiance les angoisses de mon âme, la priant de venir à mon secours. Comme Elle fut bonne pour moi cette tendre Mère! Je m'étais confessé et, après la sainte Communion, je ne pus dire que ces mots: — Jésus, je vous recommande mes enfants! Marie, obtenez-moi cette grâce! J'avais beaucoup pleuré, et après quelque temps je sortis résigné pour commencer mes recherches. Je n'exagère rien, je dis la pure vérité: la Madoue m'en est témoin. En descendant les marches de l'église, un homme que je n'avais jamais vu s'avancait pour les monter. Il me regarda et me dit: — Vous êtes menuisier,

(1) S. Bonaventure, *In fasciulario*, chap. 2.

(1) S. Bernard, *Hom.* 2 et 4.

n'est-il pas vrai? Voudriez-vous venir travailler avec moi? — Je ne sais ce que j'ai répondu sur le moment, mais je me rappelle que je retournai dans l'église, en répétant: — Merci, oh Marie, merci! Cet homme me regarde en ouvrant de grands yeux, ne sachant pourquoi je parlais de cette façon. Ayant appris mon histoire, et se voyant comme l'instrument de la miséricorde de Dieu, il me conduit immédiatement avec lui, et se doutant de la vérité de ma situation, il me fait une avance avec laquelle j'ai pu manger ce jour là et ensuite avec ma famille. »

Vive Marie Auxiliatrice!



NEUVAINES ET FÊTE DE N.-D. AUXILIATRICE

dans le Sanctuaire qui lui est dédié à Turin.

L'horaire des cérémonies de la neuvaine et de la solennité, que nous donnons ci-dessous, permettra à nos Coopérateurs de Turin de prendre part à tous les exercices, et d'honorer ainsi notre Mère du Ciel.

Les autres — et ce sont les plus nombreux — ne sont pas condamnés, comme ils pourraient le croire, à perdre, par le fait de leur éloignement, le fruit de ces prières qui amèneront Notre-Seigneur au milieu de nous, puisque nous serons rassemblés en son nom. Ils peuvent s'y unir avec fruit et le plus facilement du monde en récitant, pendant la neuvaine, une prière spéciale, ou en accomplissant quelques pratiques de piété. À cet effet, ils n'ont qu'à demander aux Librairies Salésiennes un petit opuscule composé par Don Bosco et intitulé: Neuf jours consacrés à l'auguste Mère de Dieu. Ils y trouveront une considération, un exemple et une pratique pour chaque jour: c'est un tout petit mais précieux manuel, qui révèle le véritable esprit de la dévotion à Notre-Dame Auxiliatrice.

Don Rua espère qu'il lui sera donné de voir, cette année comme par le passé, un certain nombre de nos Coopérateurs lointains, venir à Turin pour célébrer, au milieu de la famille Salésienne et de son berceau même, la fête de Marie Auxiliatrice. Quelques-uns font de ce pèlerinage un but; d'autres comprennent Turin dans l'itinéraire d'un voyage en Italie. L'essentiel est de venir et d'assister aux scènes de foi et de dévotion ardente dont le Sanctuaire de Marie Auxiliatrice est le théâtre, au jour de sa fête.

Notre bien-aimé Père Don Bosco tenait fort à cette pieuse tradition qui s'est fidè-

lement conservée jusqu'ici; il ne manquera pas de témoigner sa reconnaissance à ceux de nos Coopérateurs qui pourront procurer à la si bonne Mère des Salésiens une joie de plus, en un jour où Elle s'attend à en avoir beaucoup. Il leur saura gré également de la consolation que leur visite apportera à son Successeur.

Horaire des Exercices.

La neuvaine s'ouvre le beau jour de la Pentecôte, 25 mai. Tous les jours, dans l'église de N.-D. Auxiliatrice, Messes jusqu'à 11 heures; toute facilité pour s'approcher des Sacrements.

Pendant la semaine, à 5 heures 1/2 et à 7 h. 1/2, Messe de Communion avec exercices de piété; le soir, à 7 heures, chant d'un cantique, sermon et bénédiction du T. S. Sacrement.

Le premier et l'avant dernier jour de la neuvaine, dimanches de la Pentecôte et de la Très Sainte Trinité, l'horaire est modifié comme il suit:

Matin:

À 7 h., Messe et Communion générale; à 10 h. Grand' Messe.

Soir:

À 3 h. 1/2, Vêpres, sermon et bénédiction du T. S. Sacrement.

Toutes les pratiques de piété, y compris la Messe de 7 h., les communions et les prières de l'anti-veille de la fête, seront offertes à Dieu, aux intentions des Bienfaiteurs et Bienfaitrices de l'église de N.-D. Auxiliatrice, des Missions, Œuvres et Maisons Salésiennes.

Lundi, 2 juin.

Le 2 juin, vigile de la fête, à 3 heures, Conférence pour les Coopérateurs et Coopératrices de Turin et des environs. À 6 h., premières Vêpres, sermon et bénédiction du T. S. Sacrement.

Les trois derniers jours de la neuvaine, nous aurons le plaisir d'entendre la parole éloquente de S. G. Mgr. Donato Velluti Zati des ducs de St. Clément, Evêque titulaire d'Oropo.

Mardi, 3 juin.

*Solennité de Notre-Dame,
sous le vocable Secours des Chrétiens.*

Matin:

À 7 h., Messe et Communion générale; à 10 h., Grand' Messe.

Soir:

À 6 h., Vêpres solennelles, panégyrique, *Tantum ergo* et bénédiction du T. S. Sacrement.

La maîtrise de l'Oratoire exécutera aux offices de ce jour la musique suivante :

P. PIERRE BAPTISTE DE FALCONARA — Messe solennelle à quatre voix (soli et chœurs).

P. TERZIANI — *Domine ad adjuvandum.*

J. B. CASALI — *Dixit Dominus.*

Mgr. J. CAGLIERO — *Laudate pueri — Lætatus sum — Nisi Dominus — Lauda Jerusalem.*

GALLI — Hymne *Sape dum Christi.*

J. B. CASALI — *Magnificat.*

M. J. SUTTIL — Mottet *Maria Mater Gratia.*

P. P. BAPT. DE FALCONARA — *Tantum ergo* à quatre voix (soli et chœurs).

Mercredi, 4 juin.

À 7 h., Messe, Communion et autres exercices de piété pour le soulagement de l'âme des Coopérateurs Salésiens défunts et des membres de l'Archiconfrérie de Marie Auxiliatrice.

NB. Les personnes qui désireraient se faire inscrire dans cette Archiconfrérie, n'auront qu'à donner leur nom à la sacristie.

Indulgence Plénière.

Pour toute personne qui s'étant confessée et ayant communiqué, visitera l'église de Marie Auxiliatrice à Turin, un jour quelconque de l'année, au choix, et le jour de la fête.

AVIS.

MM. les Directeurs sont instantamment priés de vouloir bien faire, selon les règles établies, la Conférence des Coopérateurs, le jour — avant ou après la fête — qu'ils jugeront le plus convenable.

LETTRE ENCYCLIQUE

de notre Très Saint-Père Léon XIII, Pape par la divine Providence, aux Patriarches, Primats, Archevêques, Evêques et autres Ordinaires en grâce et en communion avec le St-Siège Apostolique.

(Suite).

LA PAROLE DU PAPE

Encyclique SAPIENTIA CHRISTIANA du 10 Janvier 1890

Obéissance à l'Eglise.

Mais, ainsi que l'ordonne l'apôtre S. Paul, cette unanimité doit être parfaite. — La foi chrétienne ne repose pas sur l'autorité de la raison humaine, mais sur celle de la raison divine; car ce que Dieu nous a révélé, « nous ne le croyons pas à » cause de l'évidence intrinsèque de la vérité, » perçue par la lumière naturelle de notre raison,

» mais à cause de l'autorité de Dieu qui révèle, » et qui ne peut ni se tromper ni nous tromper » (1). Il résulte de là que, quelles que soient les choses manifestement contenues dans la révélation de Dieu, nous devons donner à chacune d'elles un égal et entier assentiment. Refuser de croire à une seule d'entre elles équivaut, en soi, à les rejeter toutes. Car ceux-là détruisent également le fondement de la foi qui nient que Dieu ait parlé aux hommes, ou qui mettent en doute sa vérité et sa sagesse infinie. — Quant à déterminer quelles doctrines sont renfermées dans cette révélation divine, c'est la mission de l'Eglise enseignante, à laquelle Dieu a confié la garde et l'interprétation de sa parole; dans l'Eglise le docteur suprême est le Pontife romain. L'union des esprits réclame donc, avec un parfait accord dans la même foi, une parfaite soumission et obéissance des volontés à l'Eglise et au Pontife Romain comme à Dieu lui-même. — L'obéissance doit être parfaite, parce qu'elle appartient à l'essence de la foi, et elle a cela de commun avec la foi, qu'elle ne peut pas être partagée. Bien plus, si elle n'est pas absolue et parfaite de tout point, elle peut porter encore le nom d'obéissance, mais elle n'a plus rien de commun avec elle. La tradition chrétienne attache un tel prix à cette perfection de l'obéissance, qu'elle en a toujours fait et en fait toujours le signe caractéristique auquel on peut reconnaître les catholiques. C'est ce que St. Thomas d'Aquin explique d'une manière admirable dans le passage suivant: « L'objet formel de la foi est la vérité » première, en tant qu'elle est manifestée dans » les saintes Écritures, et dans la doctrine de » l'Eglise qui procède de la vérité première. Il » suit de là, que quiconque n'adhère pas, comme » à une règle infaillible et divine, à la doctrine » de l'Eglise, qui procède de la vérité première » manifestée dans les saintes Écritures, n'a pas » la foi habituelle, mais possède autrement que » par la foi les choses qui sont de son domaine... » Or, il est manifeste, que celui qui adhère à la » doctrine de l'Eglise, comme à une règle infaillible, donne son assentiment à tout ce que » l'Eglise enseigne; autrement, si, parmi les » choses que l'Eglise enseigne, il retient ce qui » lui plaît et exclut ce qui ne lui plaît pas, il » adhère à sa propre volonté et non à la doctrine » de l'Eglise, en tant qu'elle est une règle infaillible (2). La foi de toute l'Eglise doit être une, » selon cette parole de St. Paul aux Corinthiens » (I Cor. 1): *Ayez tous un même langage et qu'il » n'y ait pas de divisions parmi vous.* Or cette » unité ne saurait être sauvegardée qu'à la condition que les questions qui surgissent sur la » foi soient résolues par celui qui préside à l'Eglise tout entière, et que sa sentence soit acceptée par elle avec fermeté. C'est pourquoi à » l'autorité du Souverain Pontife seul il appartient de publier un nouveau symbole, comme » de décerner toutes les autres choses qui regardent l'Eglise universelle » (3).

Soumission aux Evêques et au Pape.

Lorsqu'on trace les limites de l'obéissance due aux Pasteurs des âmes et surtout au Pontife Romain, il ne faut pas penser qu'elles renferment seulement les dogmes auxquels l'intelligence doit adhérer, et dont le rejet opiniâtre constitue le crime d'hérésie. Il ne suffirait même pas de don-

(1) Concile du Vatican, Const. *Dei Filius* chap. 3.

(2) 2, 2, q. 5, a. 3.

(3) *Ibid.* q. 1, art. 10.

ner un sincère et ferme assentiment aux doctrines qui, sans avoir été jamais définies par aucun jugement solennel de l'Église, sont cependant proposées à notre foi par son magistère ordinaire et universel comme étant divinement révélées, et qui, d'après le Concile du Vatican, doivent être crues de *foi catholique et divine*. Il faut en outre que les chrétiens considèrent comme un devoir de se laisser régir, gouverner et guider par l'autorité des Evêques et surtout par celle du Siège Apostolique. Combien cela est raisonnable, il est facile de le démontrer. En effet, parmi les choses contenues dans les divins oracles, les unes se rapportent à Dieu, principe de la béatitude que nous espérons, et les autres à l'homme lui-même et aux moyens d'arriver à cette béatitude. Il appartient de droit divin à l'Église, et, dans l'Église au Pontife Romain, de déterminer dans ces deux ordres ce qu'il faut croire et ce qu'il faut faire. Voilà pourquoi le Pontife doit pouvoir juger avec autorité de ce que renferme la parole de Dieu, décider quelles doctrines concordent avec elle et quelles doctrines y contredisent. De même, dans la sphère de la morale, c'est à lui de déterminer ce qui est bien, ce qui est mal, ce qu'il est nécessaire et d'accomplir et d'éviter, si l'on veut parvenir au salut éternel; autrement, il ne pourrait être ni l'interprète infallible de la parole de Dieu, ni le guide sûr de la vie humaine.

L'Église est une société autonome indépendante de la société civile.

Il faut encore pénétrer plus avant dans la constitution intime de l'Église. En effet, elle n'est pas une association fortuitement établie entre chrétiens, mais une société divinement constituée et organisée d'une manière admirable, ayant pour but direct et prochain de mettre les âmes en possession de la paix et de la sainteté. Et comme seule elle a reçu de la grâce de Dieu les moyens nécessaires pour réaliser une telle fin, elle a ses lois fixes, ses attributions propres et une méthode déterminée et conforme à sa nature de gouverner les peuples chrétiens. — Mais l'exercice de ce gouvernement est difficile et donne lieu à de nombreux conflits. Car l'Église régit des nations disséminées dans toutes les parties du monde, différentes de races et de mœurs, qui, vivant chacune sous l'empire des lois de son pays, doivent à la fois obéissance au pouvoir civil et religieux. Ces devoirs s'imposent aux mêmes personnes. Nous avons déjà dit qu'il n'y a entre eux ni contradiction ni confusion; car les uns ont rapport à la prospérité de la patrie terrestre, les autres se réfèrent au bien général de l'Église: tous ont pour but de conduire les hommes à la perfection.

Cette délimitation des droits et des devoirs étant nettement tracée, il est de toute évidence que les chefs d'État sont libres dans l'exercice de leur pouvoir de gouvernement; et non seulement l'Église ne répugne pas à cette liberté, mais elle la seconde de toutes ses forces, puisqu'elle recommande de pratiquer la piété qui est la justice à l'égard de Dieu, et qu'ainsi elle prêche la justice à l'égard du Prince. Cependant la puissance spirituelle a une fin bien plus noble, puisqu'elle gouverne les hommes en défendant le *royaume de Dieu et sa justice* (1) et qu'elle dirige vers ce but toutes les ressources de son ministère. On porterait atteinte à l'intégrité de la foi si l'on mettait en doute que l'Église seule a été investie d'un

semblable pouvoir de gouverner les âmes, à l'exclusion absolue de l'autorité civile. En effet, ce n'est pas à César, c'est à Pierre que Jésus-Christ a remis les clefs du royaume des cieux. — De cette doctrine sur les rapports de la politique et de la religion découlent d'importantes conséquences dont nous voulons parler ici.

L'Église en relation avec les États.

Entre les gouvernements politiques, quelle que soit leur forme, et le gouvernement de la société chrétienne, il y a une différence notable. Si la république chrétienne a quelque ressemblance avec les autres sociétés politiques, elle se distingue absolument d'elles par son origine, par son principe, par son essence. — L'Église a donc le droit de vivre et de se conserver par des institutions et par des lois conformes à sa nature. Étant d'ailleurs non seulement une société parfaite en elle-même, mais une société supérieure à toute société humaine, elle refuse résolument de droit et par devoir à s'asservir aux partis et à se plier aux exigences muables de la politique. Par une conséquence du même principe, gardienne de son droit et pleine de respect pour le droit d'autrui, elle estime un devoir de rester indifférente quant aux diverses formes de gouvernement et aux institutions civiles des États chrétiens, et entre les divers systèmes de gouvernement, elle approuve tous ceux qui respectent la religion et la discipline chrétienne des mœurs. — Telle est la règle à laquelle chaque catholique doit conformer ses sentiments et ses actes. Il n'est pas douteux que, dans la sphère de la politique, il ne puisse y avoir matière à de légitimes dissentiments et que, toute réserve faite des droits de la justice et de la vérité, on ne puisse chercher à introduire dans les faits les idées que l'on estime devoir contribuer plus efficacement que les autres au bien général. Mais vouloir engager l'Église dans ces querelles des partis, et prétendre se servir de son appui pour triompher plus aisément de ses adversaires, c'est abuser indiscrètement de la religion. Au contraire, tous les partis doivent s'entendre pour entourer la religion du même respect et la garantir contre toute atteinte. De plus, dans la politique, inséparable des lois de la morale et des devoirs religieux, l'on doit toujours et en premier chef se préoccuper de servir le plus efficacement possible les intérêts du catholicisme. Dès qu'on les voit menacés, tout dissentiment doit cesser entre catholiques, afin que tous dans les mêmes pensées et les mêmes conseils, ils se portent au secours de la religion, bien général et suprême auquel tout le reste doit être rapporté. Nous croyons nécessaire d'insister encore davantage sur ce point.

Nécessité de cette relation.

L'Église, sans nul doute, et la société politique ont chacune leur souveraineté propre; par conséquent, dans la gestion des intérêts qui sont de leur compétence, aucune n'est tenue d'obéir à l'autre dans les limites où chacune d'elles est renfermée par sa constitution. De là il ne s'en suit pas, cependant, que naturellement elles soient désunies et moins encore ennemies l'une de l'autre.

La nature, en effet, n'a pas seulement donné à l'homme l'être physique: elle l'a fait un être moral. C'est pourquoi de la tranquillité de l'ordre public, but immédiat de la société civile, l'homme

(1) S. MATH. VI, 33,

attend le moyen de se perfectionner physiquement, et surtout celui de travailler à sa perfection morale, qui réside exclusivement dans la connaissance et la pratique de la vertu. Il veut, en même temps comme c'est son devoir, trouver dans l'Église les secours nécessaires à son perfectionnement religieux, lequel consiste dans la connaissance et la pratique de la religion véritable : de cette religion appelée la reine des vertus, parce que les rattachant à Dieu, elle les achève toutes et les perfectionne. — Dès lors, ceux qui rédigent des constitutions et font des lois, doivent tenir compte de la nature morale et religieuse de l'homme, et l'aider à se perfectionner, mais avec ordre et droiture, n'ordonnant ni ne prohibant rien sans avoir égard à la fin propre de chacune des sociétés civile et religieuse. L'Église ne saurait donc être indifférente à ce que telles ou telles lois régissent les États, non pas en tant que ces lois appartiennent à l'ordre civil et politique, mais en tant qu'elles sortiraient de la sphère de cet ordre et empièteraient sur ses droits. Ce n'est pas tout. L'Église a encore reçu de Dieu le mandat de s'opposer aux institutions qui nuiraient à la religion, et de faire de continuel efforts pour pénétrer de la vertu de l'Évangile les lois et les institutions des peuples. Et comme le sort des États dépend principalement des dispositions de ceux qui sont à la tête du gouvernement, l'Église ne saurait accorder ni son patronage ni sa faveur aux hommes qu'elle sait lui être hostiles, qui refusent ouvertement de respecter ses droits, qui cherchent à briser l'alliance établie par la nature même des choses entre les intérêts religieux et les intérêts de l'ordre civil. Au contraire, son devoir est de favoriser ceux qui ont de saines idées sur les rapports de l'Église et de l'État, et s'efforcent de les faire servir par leur accord au bien général. — Ces préceptes renferment la règle à laquelle tout catholique doit conformer sa vie publique. En définitive, partout où l'Église ne défend pas de prendre part aux affaires publiques, l'on doit soutenir les hommes d'une probité reconnue et qui promettent de bien mériter de la cause catholique, et pour aucun motif il ne serait permis de leur préférer des hommes hostiles à la religion.

De la concorde des esprits.

On voit encore par là combien grande est l'obligation de maintenir l'accord entre les catholiques, surtout dans un temps où le christianisme est combattu par ses ennemis avec tant d'ensemble et d'habileté. Tous ceux qui ont à cœur d'être étroitement unis à l'Église, colonne et fondement de la vérité (1), éviteront facilement ces maîtres de mensonge qui promettent la liberté, tandis qu'eux-mêmes sont les esclaves de la corruption (2). Bien plus, rendus eux-mêmes participants de la divine vertu qui est dans l'Église, ils triompheront par la sagesse des embûches des adversaires, et de leur violence par le courage. — Ce n'est pas ici le lieu de rechercher si et combien l'inertie et les dissensions intestines des catholiques ont favorisé le nouvel état de choses. Mais, on peut l'affirmer, les méchants seraient moins audacieux et ils n'auraient pas accumulé tant de ruines, si la foi qui opère par la charité (3) avait été en gé-

néral dans les âmes plus énergique et plus vivante, et s'il n'y avait pas un relâchement aussi universel dans la discipline des mœurs divinement établie par le christianisme. Puissent, du moins, les leçons du passé avoir le bon résultat d'inspirer une conduite plus sage pour l'avenir !

Participation à la vie publique.

Quant à ceux qui prendront part aux affaires publiques, ils devront éviter avec le plus grand soin deux écueils : la fausse prudence et la témérité. — Il en est, en effet, qui pensent qu'il n'est pas opportun de résister de front à l'iniquité puissante et dominante, de peur, disent-ils, que la lutte n'exaspère davantage les méchants. De tels hommes sont-ils pour ou contre l'Église ? On ne saurait le dire. Car, d'une part, ils se donnent pour professer la doctrine catholique ; mais, en même temps, ils voudraient que l'Église laissât libre cours à certaines théories qui lui sont contraires. Ils gémissent de la perte de la foi et de la perversion des mœurs ; mais, à de tels maux, ils n'ont souci d'apporter aucun remède ; et même, il n'est pas rare qu'ils en augmentent l'intensité, soit par une indulgence excessive, soit par une pernicieuse dissimulation. Ils ne permettent à personne d'élever des doutes sur leur dévouement au Siège Apostolique, mais ils ont toujours quelque reproche à formuler contre le Pontife Romain. La prudence de ces hommes est bien celle que l'Apôtre St. Paul appelle *sagesse de la chair et mort de l'âme*, parce qu'elle n'est pas et ne peut pas être soumise à la loi de Dieu (1). Rien n'est moins propre à diminuer les maux qu'une semblable prudence. En effet, le dessein arrêté des ennemis, et beaucoup d'entre eux ne craignent pas de s'en expliquer et de s'en glorifier ouvertement, c'est d'opprimer la religion catholique, la seule véritable. Pour réaliser un tel dessein, il n'est rien qu'ils n'osent tenter. Car ils savent très bien que plus ils feront trembler leurs adversaires, et plus ils auront de facilités pour exécuter leurs perverses entreprises. Par conséquent, ceux qui aiment la *prudence de la chair*, et qui font semblant d'ignorer que tout chrétien doit être un vaillant soldat du Christ ; ceux qui prétendent obtenir les récompenses dues aux vainqueurs en vivant comme des lâches et en s'abstenant de prendre part au combat, ceux-là non seulement ne sont pas capables d'arrêter l'invasion de l'armée des méchants, mais ils secondent ses progrès.

Par contre, d'autres, et en assez grand nombre, mus par un faux zèle, ou, ce qui serait encore plus répréhensible, affectant des sentiments que dément leur conduite, s'arrogent un rôle qui ne leur appartient pas. Ils prétendent subordonner la conduite de l'Église à leurs idées et à leur volonté, jusque là qu'ils supportent avec peine et n'acceptent qu'avec répugnance tout ce qui s'en écarte. Ceux-là s'épuisent en vains efforts et ne sont pas moins répréhensibles que les premiers. Agir ainsi, ce n'est pas suivre l'autorité légitime, c'est la prévenir et transférer à des particuliers, par une véritable usurpation, les pouvoirs de la magistrature spirituelle, au grand détriment de l'ordre que Dieu lui-même a constitué pour toujours dans son Église, et qu'il ne permet à personne de violer impunément. — Honneur à ceux

(1) I TIMOTH. III, 15.

(2) II Ep. S. Pierre II, 1, 19.

(3) Galat. v, 6.

(1) *Sapientia carnis inimica est Deo : legi enim Dei non est subiecta ; nec enim potest.* Rom. VIII, 6, 7.

qui, provoqués au combat descendent dans l'arène, avec la ferme persuasion que la force de l'injustice aura un terme, et qu'elle sera un jour vaincue par la sainteté du droit et de la religion. Ils déploient un dévouement digne de l'antique vertu, en luttant pour défendre la religion, surtout contre la faction dont l'extrême audace attaque sans relâche le christianisme et poursuit de ses incessantes hostilités le Souverain-Pontife, tombé en son pouvoir. Mais de tels hommes ont grand soin d'observer les règles de l'obéissance et ils n'entreprennent rien de leur propre mouvement. Cette disposition à la docilité, unie à la constance et à un ferme courage, est nécessaire à tous les catholiques, afin que, quelles que soient les épreuves apportées par les événements, ils ne défailent en rien (1). Aussi souhaitons-nous ardemment de voir s'enraciner profondément dans les âmes de tous la prudence que St. Paul appelle *la prudence de l'esprit* (2). Dans le gouvernement des actions humaines, cette vertu nous apprend à garder un admirable tempérament entre la lâcheté qui porte à la crainte et au désespoir, et une présomptueuse témérité. — Il y a une différence entre la prudence politique, relative au bien général, et celle qui concerne le bien individuel de chacun (3). Celle-ci se montre dans les particuliers qui, sous leur propre conduite, obéissent aux conseils de la droite raison; celle-là est le propre des hommes chargés de diriger les affaires publiques, et particulièrement des princes qui ont pour mission d'exercer la puissance du commandement. Ainsi, la prudence civile des particuliers semble consister toute entière à exécuter fidèlement les préceptes de l'autorité légitime. Ces mêmes dispositions et ce même ordre doivent se retrouver au sein de la société chrétienne, et cela d'autant plus que la prudence politique du Pontife Suprême s'étend à un plus grand nombre d'objets. En effet, il n'a pas seulement à gouverner l'Église dans son ensemble, mais encore à ordonner et à diriger les actions des citoyens chrétiens en vue de la réalisation de leur salut éternel. On voit par là combien il est indispensable, qu'outre la parfaite concorde qui doit régner dans leurs pensées et dans leurs actes, les fidèles prennent toujours religieusement pour règle de leur conduite la sagesse politique de l'autorité ecclésiastique. Or, immédiatement après le Pontife Romain et sous sa direction, le gouvernement des intérêts religieux du christianisme appartient aux Evêques. S'ils ne sont pas placés au faite de la puissance pontificale, ils sont cependant véritablement princes dans la hiérarchie ecclésiastique; et comme chacun d'eux est préposé au gouvernement d'une Église particulière, ils sont, dit St. Thomas,

« comme les ouvriers principaux dans la construction de l'édifice spirituel (1), » et ils ont les membres du clergé pour partager leurs travaux et exécuter leurs décisions. Chacun doit régler sa vie d'après cette constitution de l'Église qu'il n'est au pouvoir d'aucun homme de changer. Aussi, de même que, dans l'exercice de leur pouvoir épiscopal, les Evêques doivent être unis au Siège Apostolique, de même les membres du clergé et les laïques doivent vivre dans une très étroite union avec leurs Evêques. — Quelqu'un de ceux-ci prêterait-il à la critique ou dans sa conduite ou par les idées qu'il soutient, il n'appartient à aucun particulier de s'arroger à son égard l'office de juge, confié par N. S. Jésus-Christ au seul Pasteur qu'il a préposé aux agneaux et aux brebis. Que chacun grave en sa mémoire le très sage enseignement du Pape St. Grégoire-le-Grand. « Les » sujets doivent être avertis de ne pas juger témérairement la vie de leurs supérieurs, alors » même qu'il leur arriverait de les voir agir d'une » façon répréhensible, de peur que la perspicacité » avec laquelle ils reprennent le mal, ne devienne » en eux le principe d'un orgueil qui les ferait » tomber dans des actions plus coupables. Ils » doivent être prémunis contre le péril de se consti- » tuer dans une opposition audacieuse vis-à-vis » des supérieurs, dont ils ont constaté les fautes. » Ceux-ci ont-ils vraiment commis des actions » blâmables, leurs inférieurs, pénétrés de la crainte » de Dieu, ne doivent les juger au dedans d'eux- » mêmes qu'avec la disposition d'avoir toujours » pour eux une respectueuse soumission. Les » actions des supérieurs ne doivent pas être frappées par le glaive de la parole, même quand » elles paraissent mériter une juste censure » (2).

De la vie pratique chrétienne.

Toutefois, ces efforts demeureront stériles, si la vie n'est pas réglée conformément à la discipline des mœurs chrétiennes. Rappelons-nous ce que nos saints Livres nous disent de la nation des Juifs : *Tant qu'ils n'ont pas péché contre leur Dieu, leur sort a été prospère; car leur Dieu hait l'iniquité. Mais quand ils se sont écartés de la voie que Dieu leur avait tracée, ils ont été vaincus dans les combats par un grand nombre de peuples* (3). Or, la nation des Juifs était comme une ébauche du peuple chrétien, et les vicissitudes de leur ancienne histoire ont souvent été l'image prophétique de ce qui devait se réaliser plus tard, avec cette différence que la Bonté divine nous a enrichis et comblés de bienfaits plus considérables, et que les péchés des chrétiens sont marqués au cachet d'une plus coupable ingratitude.

Périls des Etats modernes.

Dieu n'abandonne jamais ni d'aucune manière son Église. Celle-ci n'a donc rien à redouter des attentats des hommes; mais les peuples qui ont dégénéré de la vertu chrétienne, ne sauraient avoir la même garantie. *Le péché rend les peuples misérables* (4). Si les âges passés ont éprouvé la force expérimentale de cette vérité, de quel droit le nôtre serait-il l'objet d'une exception? On peut reconnaître à bien des signes que nous commen-

(1) S. JACQUES, I, 4.
 (2) Rom. VIII, 6.
 (3) La prudence procède de la raison à laquelle il appartient spécialement de conduire et de gouverner. D'où il suit que, dans la mesure où quelqu'un a part au maniement et au gouvernement des affaires, il doit être un homme de raison et de prudence. Mais il est manifeste que le sujet, en tant qu'il est sujet, et le serviteur, en tant qu'il est serviteur, ne doit ni régir ni gouverner, mais être régi et gouverné. La prudence n'est donc pas la vertu spéciale du serviteur, en tant qu'il est serviteur, ni du sujet, en tant qu'il est sujet. Mais parce que l'homme, à cause de sa qualité d'être raisonnable, participe au gouvernement dans la mesure où la raison le détermine, il convient que dans la même proportion il possède la vertu de prudence. D'où il résulte manifestement que la prudence est dans le Prince comme elle est dans l'architecte au regard du bâtiment à construire, ainsi qu'il est dit au livre sixième des *Morales*, et qu'elle est dans les sujets, comme elle est dans l'ouvrier, employé à la construction.

(1) Quodlib. I, art. 14.
 (2) *Reg. Pastor* P. III, cap. IV.
 (3) *Judith* v, 21, 22.
 (4) *Proverb.* XIV, 34.

cons à subir les châtiments mérités par nos fautes. Que l'on examine l'état des sociétés modernes : un mal domestique en consume plusieurs ; Nous n'en voyons aucune qui soit parfaitement en sûreté. Si les factions des méchants devaient poursuivre leur marche audacieuse ; s'il leur réussissait de grandir en influence et en puissance, comme ils progressent en méchanceté et en inventions artificieuses, il serait à craindre qu'ils ne vinsent à démolir les fondements mêmes que la nature a donné à l'édifice social. Les seules ressources humaines seront impuissantes à prévenir de si formidables dangers, surtout à l'heure présente, où un grand nombre d'hommes ont rejeté la foi chrétienne et subissent la juste peine de leur orgueil. Aveuglés par leurs passions, ils cherchent vainement la vérité. Elle les suit et ne leur laisse embrasser que l'erreur, et ils se croient sages lorsqu'ils appellent *mal le bien et bien le mal*, lorsqu'ils mettent les ténèbres à la place de la lumière et la lumière à la place des ténèbres (1).

Des remèdes et en premier lieu de la charité.

Il est donc de toute nécessité que Dieu interviene et que, se souvenant de sa miséricorde, il jette un regard compatissant sur la société humaine. C'est pourquoi Nous renouvelons ici l' instante exhortation que Nous avons déjà faite, de redoubler de zèle et de persévérance, en adressant au Dieu clément d'humbles supplications et en revenant à la pratique des vertus qui constituent la vie chrétienne. Il importe, par dessus tout, d'exciter et d'entretenir la charité qui est le fondement principal de la vie chrétienne, et sans laquelle les autres vertus n'existent pas ou demeurent stériles. C'est pour cela que l'Apôtre St. Paul, après avoir exhorté les Colossiens à fuir tous les vices et à s'approprier le mérite des diverses vertus, ajoute : *Mais, par dessus tout, ayez la charité, qui est le lien de la perfection* (2). Oui, en vérité, la charité est le lien de la perfection ; car ceux qu'elle tient embrassés, elle les unit intimement à Dieu lui-même ; par elle, leur âme reçoit sa vie de Dieu, vit avec Dieu et pour Dieu. Mais l'amour de Dieu ne doit pas être séparé de l'amour du prochain, parce que les hommes ont été rendus participants de l'infinie bonté de Dieu et qu'ils portent en eux-mêmes l'empreinte de son visage et la ressemblance de son Être. *Nous tenons de Dieu ce commandement : Que celui qui aime Dieu, aime aussi son frère* (3). *Si quelqu'un dit : J'aime Dieu et qu'en même temps il haisse son frère, il ment* (4). Ce précepte sur la charité a été qualifié de nouveau par son divin auteur, non pas en ce sens qu'une loi antérieure ou la nature elle-même n'eût pas déjà commandé aux hommes de s'entraimer, mais parce que le précepte chrétien de s'aimer de la sorte était véritablement nouveau et sans exemple dans le monde. En effet, le même amour dont Jésus-Christ est aimé par son Père et par lequel il aime lui-même les hommes, il en a imposé l'obligation à ses disciples et à ses sectateurs, afin qu'ils puissent n'être qu'un cœur et qu'une âme, de même que, par nature, Lui et son Père sont un. Personne n'ignore quelle a été la force de ce commandement, et avec quelle profondeur, dès le commencement, il s'implantait

dans les cœurs des chrétiens et avec quelle abondance il a produit des fruits de concorde, de bienveillance mutuelle, de piété, de patience, de courage. Pourquoi ne nous appliquerions-nous pas à imiter ces exemples de nos pères ? Le temps même où nous vivons ne doit pas nous exciter médiocrement à pratiquer la charité. Puisque les impies se remettent à haïr Jésus-Christ, que les chrétiens redoublent de piété à son égard et se renouvellent dans la charité qui est le principe des grandes choses ! Si donc quelques dissensions ont éclaté parmi eux, qu'elles disparaissent ! Qu'elles cessent aussi ces luttes qui dissipent les forces des combattants sans profit aucun pour la religion. Que les intelligences s'unissent dans la foi, les cœurs dans la charité, afin que, comme cela est juste, la vie toute entière s'écoule dans la pratique de l'amour de Dieu et de l'amour des hommes !

De l'éducation.

Nous ne voulons pas manquer ici d'exhorter spécialement les pères de famille à régler d'après ces préceptes le gouvernement de leurs maisons et la première éducation de leurs enfants. La famille est le berceau de la société civile, et c'est en grande partie dans l'enceinte du foyer domestique que se prépare la destinée des États. Aussi bien, ceux qui veulent en finir avec les institutions chrétiennes, s'efforcent-ils de s'attacher aux racines mêmes de la famille et de la corrompre prématurément dans ses plus tendres rejetons. Ils ne se laissent pas détourner de cet attentat par la pensée qu'une telle entreprise ne saurait s'accomplir sans infliger aux parents le plus cruel outrage, car c'est à eux qu'il appartient, en vertu du droit naturel, d'élever ceux auxquels ils ont donné le jour, avec l'obligation d'adapter l'éducation et la formation de leurs enfants à la fin pour laquelle Dieu leur a donné de leur transmettre le don de la vie. C'est donc une étroite obligation pour les parents d'employer leurs soins et de ne négliger aucun effort pour repousser énergiquement toutes les injustes violences, qu'on leur veut faire, en cette matière, et pour réussir à garder exclusivement l'autorité sur l'éducation de leurs enfants. Ils doivent, d'ailleurs, pénétrer celle-ci des principes de la morale chrétienne, et s'opposer absolument à ce que leurs enfants fréquentent les écoles où ils sont exposés à boire le funeste poison de l'impunité. Quand il s'agit de la bonne éducation de la jeunesse, on n'a jamais le droit de fixer de limites à la peine et au labeur qui en résultent, si grands qu'ils puissent être. Aussi ces catholiques de toutes nations qui, en dépensant beaucoup d'argent et plus encore de zèle, ont créé des écoles pour l'éducation de leurs enfants, sont dignes d'être proposés à l'admiration de tous. Il convient que ce bel exemple soit imité partout où les circonstances l'exigent. Toutefois, et par dessus tout, qu'on tienne compte de l'influence considérable exercée sur les âmes des enfants par l'éducation de la famille. Si la jeunesse trouve au foyer domestique les règles d'une vie vertueuse et comme l'école pratique des vertus chrétiennes, le salut de la société sera, en grande partie, garanti pour l'avenir.

Diffusion de l'Encyclique et conclusion.

Nous croyons avoir indiqué aux catholiques de notre temps la conduite qu'ils doivent tenir et les périls qu'ils doivent éviter. — Il reste mainte-

(1) Is. v, 20.

(2) Coloss. III, 14.

(3) I Ep. de S. Jean IV, 21.

(4) Ib. 20.

nant, et c'est à vous, Vénérables Frères, que cette obligation incombe, que vous preniez soin de répandre partout Notre parole, et que vous fassiez comprendre à tous combien il importe de mettre en pratique les enseignements contenus dans ces Lettres. Accomplir ces devoirs ne saurait être une obligation gênante et pénible, car le joug de Jésus-Christ est doux et son fardeau est léger; si toutefois quelques-uns de Nos conseils paraissaient d'une pratique difficile, c'est à vous d'user de votre autorité et d'agir par votre exemple, afin de décider les fidèles à faire de plus énergiques efforts et à ne pas se laisser vaincre par les difficultés. Nous avons souvent Nous-même donné cet avertissement au peuple chrétien. Rappelez-le lui; les biens les plus précieux et les plus dignes d'estime sont en péril: pour les conserver il n'y a pas de fatigues qu'il ne faille endurer: ces labeurs auront droit à la plus grande récompense dont puisse être couronnée la vie chrétienne. Par contre, refuser de combattre pour Jésus-Christ, c'est combattre contre Lui. Il l'a nettement proclamé: il reniera aux cieux devant son Père ceux qui auront refusé de le confesser sur la terre (1). Quant à Nous et à vous tous, jamais assurément, tant que la vie nous sera conservée, Nous ne Nous exposerons à ce que, dans ce combat, Notre autorité, Nos conseils, Nos soins puissent en quoi ce que ce soit faire défaut au peuple chrétien; et il n'est pas douteux que, pendant toute la durée de cette lutte, Dieu n'assiste d'un secours particulier et le troupeau et les Pasteurs.

Plein de cette confiance, et comme gage des dons célestes et de Notre bienveillance, Nous vous accordons de tout cœur dans Notre Seigneur, à Vous, Vénérables Frères, à votre clergé et à tout votre peuple la Bénédiction Apostolique.

Donné à Rome, près de Saint Pierre, le 10 janvier de l'année 1890, de Notre Pontificat la douzième.

Léon XIII, Pape.



BÉNÉDICTION DE LA PREMIÈRE PIERRE

DE L'ORPHELINAT SALÉSIEU

DÉ S. JEAN BERCHMANS à Liège (Belg.)

Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en reproduisant l'article suivant inséré dans la *Gazette de Liège*, n° du 10-11 mai courant.

Chronique Liégeoise.

J'ai assisté en croyant à la pose de la première pierre de l'orphelinat salésien du travail au quartier du Laveu, et je m'y suis dit qu'incroyant même je n'aurais pu m'empêcher d'en être touché. Une vaste allée de drapeaux flottants et

d'ondulantes banderolles traçait en joyeuses couleurs de la Vierge, de la Patrie ou du Pape, le chemin du cortège: la population de toute la paroisse était vraiment en fête; elle l'avait fait voir en décorant ses maisons; elle le montrait encore en se pressant nombreuse, les plus notables dans les rangs même de la procession, les autres dans l'église et sur la route, et tout dans l'attitude de chacun exprimait sympathie et respect. Les plus riches devaient avoir joie au cœur en sachant l'œuvre qui venait les aider à remplir leur devoir de charité envers les pauvres; le peuple sentait que c'était pour lui qu'allait s'établir une œuvre nouvelle, appelée à devenir le plus vaste établissement liégeois d'éducation et de relèvement populaire. Il n'était pas jusqu'à cette triste église de Sainte-Véronique, avec son faux air de temple payen, qui ne se fût gaiement parée d'oriflammes, de verdure et de fleurs.

A l'heure annoncée, Son Excellence le nonce apostolique et Mgr. l'évêque de Liège, précédés ou suivis d'un clergé nombreux, du Chapitre de la Cathédrale au grand complet, du Conseil de fabrique de la paroisse, des membres du Comité pontifical et du Comité organisateur, font leur entrée dans l'église envahie par les fidèles. Un motet est chanté d'abord: c'est, mise en musique, la prière que répéta plusieurs fois Don Bosco peu avant de tomber en agonie, et qui fut chantée par ses enfants lors de l'inauguration du mausolée élevé sur sa tombe; le *Veni Creator* appelle ensuite la protection de l'esprit céleste sur l'entreprise venue de lui, et nous voyons se diriger vers la chaire un prêtre étranger, au teint basané, maigre comme un anachorète. Ce qui ne frappe pas moins que sa maigreur, c'est la vivacité sereine du regard qui brille sous ses paupières rougies par l'abus des veilles.

D'abord élève, puis vicaire de D. Bosco, Don Rua est aujourd'hui le successeur du Vincent-de-Paul moderne; il préside infatigable, dans l'union de la force et de la douceur, aux développements que continue de prendre chaque jour en tous pays l'institution de son maître.

Il s'exprime avec cœur et abondance, correctement et simplement, dans un accent où le mot français s'enveloppe, sans jamais se déguiser, d'une prononciation franchement italienne.

Heureux de se trouver au milieu de

(1) S. LUC. IX, 26.

tant d'amis, il l'est aussi de rappeler les œuvres de D. Bosco: celui-ci a voué sa vie au relèvement des enfants du peuple par le moyen des patronages, des écoles de jour et des écoles du soir, des écoles classiques et des écoles professionnelles. Arracher les fils les plus abandonnés du travailleur à la misère et aux vices, suite trop fréquente de la misère, les recueillir, orphelins, les instruire, ignorants, en faire d'honnêtes artisans et de bons chrétiens, telle est la tâche à laquelle il avait voué sa vie, consacré tous ses instants.

Quand ses forces personnelles ne se sont plus trouvées suffisantes pour satisfaire aux multiples besognes de la conduite de son vaste asile, il a pensé à inviter quelques-uns de ses élèves à s'unir à lui pour rendre à de plus jeunes quelque chose des soins qu'eux-même avaient reçu de leur père adoptif: ainsi s'est fondée cette Congrégation de Salésiens qui doit son nom au doux et populaire François de Sales. De Turin, où l'œuvre avait pris naissance, elle ne tarda pas à rayonner sur l'Italie entière; de l'Italie sur maints autres pays. De toutes parts, on est venu demander à Don Bosco de fonder orphelinats, écoles, patronages. Malgré les difficultés, les tracasseries, les tribulations le défaut de toutes les ressources humaines, il répondait à ces appels: un seul obstacle, insurmontable, l'arrêtait: le manque de personnel.

On en était là vers la fin de 1887; le 6 décembre, D. Bosco, déjà bien souffrant, était descendu, pour la dernière fois, à l'église de Notre-Dame Auxiliatrice, afin de donner sa bénédiction d'adieu à quelques-uns de ses missionnaires, partant pour l'Equateur. Ceux-là partis, plus un homme ne restait disponible, et l'on se disait que le temps était maintenant venu de ne plus songer à aucune fondation nouvelle, quand le lendemain arrivait de Patagonie l'un des fils les plus aimés de D. Bosco, M^{sr} Cagliero: il venait solliciter de nouveaux travailleurs pour la moisson des âmes. En même temps que ce cher confrère, se présentait soudain un prélat de Belgique. Celui-ci venait rappeler au père la demande qu'il lui avait faite quatre ans auparavant, et la promesse obtenue par lui d'une fondation en Belgique; il insistait avec ardeur sur les besoins de la population de sa ville épiscopale, la capitale industrielle de la Belgique. Qui n'aurait été touché de ses instances? Don

Bosco ne manquait pas de bonne volonté; il manquait d'hommes. L'évêque insista: le père ne voulut pas prendre sur lui seul la responsabilité d'un refus: il réunit son Conseil, et ce Conseil, à l'unanimité, ne put que prononcer, avec tristesse, un seul mot: impossible!

Le prélat repoussé en appela plus haut: il se rendit dans l'église de cette Vierge Auxiliatrice sous l'inspiration de laquelle Don Bosco avait toujours agi, et s'y mit à prier. Ce que fut sa prière, on ne le sait, ce qu'on en a connu c'en furent les résultats. Don Bosco dormit peu cette nuit-là; le lendemain matin, 8 décembre, il célébra la messe avec larmes, et à l'issue du saint Sacrifice, il réunit de nouveau son Conseil, lui parla avec tant de force, lui fit si bien comprendre ce que demandait Notre-Dame, que personne ne sut persister dans son opposition et que dès ce jour fut décidée la fondation dont va tout à l'heure se poser la première pierre.

Le saint fondateur n'est plus ici-bas pour assister à cette fête qui lui eût donné tant de joie; c'est du ciel qu'il veillera sur l'établissement de Liège, la suprême fondation de sa charité. Pour ses fils, conclut D. Rua, dès ce jour nous sommes tout à vous; dès qu'il sera possible d'y recueillir quelques enfants, et d'y donner quelques leçons, nous viendrons nous appliquer à faire d'eux de bons chrétiens et de bon citoyens. Ce sera notre meilleure manière de vous marquer notre affection, de témoigner notre gratitude au prélat qui nous a montré tant de confiance. De toutes façons, nous compterons sur votre appui. Cette maison sera le monument de votre charité; mais vous ne contribuerez pas seulement à en élever les pierres; vos prières en assureront la prospérité. Nous, dès ce jour, nous unirons aussi dans nos prières la bonne ville de Liège, sa banlieue, la Belgique entière, auxquelles nous promettons tout le dévouement dont nous sommes capables pour le bien des âmes et la gloire de Dieu.

Tel est le sens de l'allocution de Don Rua. Dite simplement mais avec cœur, avec conviction et pleine d'une foi communicative, elle a suffi pour donner à tous l'impression que D. Bosco n'aurait pu trouver remplaçant plus digne et plus capable.

La procession, cependant, s'est organisée, conduite par la croix et soutenue

dans sa marche par les accents d'une joyeuse musique; un brancard porté par des séminaristes a reçu la pierre qui sera posée la première dans les fondements de l'Église et de l'institution nouvelle, et après elle, entourés de leur cortège de prélats, chanoines, doyens et notables laïques, les évêques s'avancent bénissant, à travers la foule respectueuse. Par les rues pavoisées et tout ensoleillées; ils se dirigent vers le vaste terrain du sol duquel on a tiré déjà plusieurs millions de briques.

Les fouilles opérées pour extraire ces briques ont formé comme une vaste enceinte qu'on a entourée d'une clôture provisoire, décorée de guirlandes de verdure et de grandes banderolles.

Au milieu, un millier de chaises ont été réservées à ceux qui ont coopéré à l'œuvre par le prix d'une carte d'un franc. De tous les environs qui dominent cette enceinte, des maisons voisines, des sommets, des tranchées ou des champs d'alentour, la foule pourra suivre, innombrable, les détails de la cérémonie.

Au devant de l'enceinte, sur le bord supérieur de l'arène, l'autel auquel on accède par deux rampes tournantes, s'élève majestueux au-dessus d'un bosquet de palmiers et de lauriers fournis par la maison Arnold Mawet; il se détache sur le fond du ciel bleu pour ceux qui le voient de près et d'en bas; pour les assistants plus éloignés, les hauteurs verdoyantes de Cointe lui forment comme un gigantesque et printannier retable.

C'est l'autel qu'on est accoutumé d'ériger pour la procession de la Cathédrale au boulevard de la Sauvenière; une statue de Marie le domine « *Notre-Dame Auxiliatrice, priez pour nous,* » et de grands chandeliers ou de grands candélabres d'argent lui donnent une particulière richesse. En avant la croix est dressée: « *In cruce Domini salus;* » l'humble statue de Saint-Jean Berchmans émerge à peine du bouquet de verdure qui forme corbeille en-dessous de l'autel; sur les côtés resplendent les blasons du Pape, du Nonce de la Belgique et de l'Évêque de Liège!

Celui de la congrégation de D. Bosco surmonte la porte d'entrée de l'enceinte; armoiries un peu compliquées à la composition desquelles un hérauldiste trouverait peut-être à reprendre, mais où le mélange d'un bosquet — *bosco* — sorte

d'oasis au milieu du désert, de la figure céleste de Saint François de Sales, d'un cœur ardent, d'une étoile de lumière et d'une ancre du salut, rappelle bien à tous le nom, le patron et le but des Salésiens de Don Bosco. La devise n'en est pas moins heureuse que le sens: « *Da mihi animas, coetera tolle:* Donne-nous des âmes, ô mon Dieu; donne-nous ce qui véritablement vit, et ôte-nous tout le reste! »

Une véritable armée de commissaires assure partout l'ordre et la sécurité; ils sont plus de cent — et l'on ne s'étonnera pas que tout, grâce à eux, ait été prévu avec un soin scrupuleux et arrangé au mieux: ils ont pour chef M. Max Doreye.

Le silence s'est fait parmi la foule; ni un cri, ni une poussée dans ces haies vivantes de rangs pressés qui entourent et surplombent l'enceinte; des ouvriers assistent du haut même des toits à la solennité. Tous les fronts se sont découverts; le corps de musique a pris place au fond, en face de l'autel; à côté de celui-ci, le clergé et les séminaristes entonnent les hymnes de cet office de la grande fête catholique venue de Liège: l'office du Saint-Sacrement. Mgr. l'Évêque est à l'autel, assisté de ses deux vicaires généraux, et le saint sacrifice se poursuit à la fois calme et grandiose: on n'entend par intervalle, lorsque les chants sacrés font silence, que la prière du prélat, la voix lointaine des cloches de la cité ou le joyeux claquement des drapeaux qui flottent au-dessus des têtes.

Moment émouvant surtout que celui de la consécration! À peine la petite sonnette a-t-elle fait entendre que le Christ sauveur, descendu sur l'autel à la voix du Pontife, a décidément pris possession de cette terre où l'on va le servir dans les orphelins et dans le travail, la fanfare des trompettes éclate, les boîtes tonnent au dessus des fronts courbés dans la prière. Et quand le chœur sacerdotal reprend l'hymne du Saint-Sacrement, c'est le *sacris solemniis* qu'il entonne: oui que toutes les joies se mêlent aux solennités sacrées; arrière les divisions anciennes! Voix, cœurs, œuvres tout ici désormais va s'animer de sentiments nouveaux!

L'*Ave maris stella* cependant a signalé la fin de la Messe, et c'est la bénédiction même de la première pierre qui succède au Saint-Sacrifice. Son Excellence le nonce a pour cette cérémonie remplacé Mgr. l'Évêque à l'autel, et tour à tour, suivant

les prescriptions si touchantes de la liturgie de l'Eglise, nous entendons les prières de l'officiant et le chœur des lévites célébrer la beauté du tabernacle du Dieu qui donne toutes les forces, rappeler la pierre romaine sur laquelle il a fondé son Eglise, et contre laquelle ne prévaudront nuls efforts; rappeler aussi cette pierre qu'avaient reprouvée les maîtres de l'œuvre payen, la pierre populaire dont le Christ a fait l'assise de son édifice social. Le buis béni répand l'eau bénite sur le quartier de granit, qui sera le point de départ du nouvel édifice; les litanies appellent sur la nouvelle entreprise la protection des saints représentants de tous les siècles, de toutes les vertus et de toutes les grandes institutions chrétiennes; elles retracent les dangers dont nous demandons à être délivrés au nom des mérites du Sauveur; tous nos besoins sont associés à ces solennelles prières: les morts n'y sont pas plus oubliés que les vivants.

On remet en mémoire à chacun surtout que tout édifice est inutile, vain et de peu de durée, qui ne repose pas sur le Seigneur. Puis le cortège se forme et va poser la pierre ainsi bénite dans le sol qui la gardera pour des siècles, au point même où se confondront le mur de l'orphelinat salésien et le mur d'entrée de la nouvelle église du Laven.

Escorté toujours par les prélats et le clergé, et toujours accompagné des chants liturgiques, Son Excellence le Nonce fait le tour de l'enceinte réservée à l'église et la bénit à tous ses angles.

Puis un mouvement se produit dans les auditeurs: on se rapproche de l'autel devant lequel va parler Mgr. Cartuyvels, mais telle est la puissance de sa voix qu'on l'entendra de partout, et que nul, fût-ce le plus éloigné, ne perdra rien de ces accents éloquents.

Mgr Cartuyvels est habitué de bien parler: il a été rarement aussi heureux et son texte avait dès l'abord annoncé cette parfaite appropriation de la parole aux circonstances. C'était le mot de Josué qui ayant choisi une pierre colossale, la dressa devant le peuple de Dieu en souvenir de la faveur du Ciel: « Cette pierre restera le monument de la grâce divine et le lieu où elle fut placée s'appela dès ce jour, pierre de l'assistance: *Et lapis iste erit vobis in testimonium et vocavit nomen loci illius lapis adjutorii.* »

A Dieu, s'écrie alors l'orateur, à Dieu

les prémisses de toute chose bonne et durable; à Dieu, les débuts de toute œuvre appelée à porter des fruits pour le bien des hommes; à Dieu, l'honneur premier d'une entreprise de salut social, instrument des bénédictions du Ciel pour cette grande cité!

Au début de toute entreprise de longue haleine, l'homme a le sentiment plus vif de sa faiblesse et de son impuissance à la mener à bonne fin: il est si court dans ses vues; ses jours rapides sont liés à tant de vicissitudes et d'épreuves; tant de forces hostiles ou inconnues peuvent se dresser pour combattre ses desseins! Comment ne se tournerait-il donc pas tout d'abord vers Dieu; si le Seigneur n'élève la maison, en vain travailleront toujours ceux qui veulent l'édifier sans lui. De là, cette bénédiction de la première pierre de l'orphelinat Salésien de Liège, du dernier établissement qui devra directement son existence au Saint Vincent de Paul du XIX^e siècle.

Cette première pierre est l'assise d'un édifice qui ornera la cité où, déjà, il n'est pas de monuments dont le Liégeois soit plus justement fier que de ses églises; sur cette pierre reposera le sanctuaire qu'attend le quartier ouvrier si rapidement érigé dans ces lieux où, si vous pouviez vous reporter à quelques années en arrière, vous n'eussiez trouvé qu'un désert; cette première pierre commence un monument nouveau de la charité, monument plus grand chez nous qu'aucun autre: *charitas edificat*; elle inaugure l'établissement de l'école de l'avenir pour l'ouvrier qui a besoin d'être préparé à bien pratiquer son métier comme à bien pratiquer sa foi. C'est une œuvre de secours social; c'est le témoignage monumental de l'alliance de Dieu et du peuple.

Au lendemain de ce 1^{er} mai où le socialisme a passé la revue de l'armée du désordre, au lendemain du jour où toutes les prospérités et tous les foyers se sont trouvés menacés, où les autorités chargées du maintien de l'ordre ont tremblé, il est bon qu'on voie venir l'Eglise, comme elle vient toujours, avec son cœur, sa foi et sa charité; il est bon qu'elle élève cette citadelle de l'ordre et de la régénération sociale, contre l'invasion des erreurs égoïstes des uns, ou des exagérations redoutables des autres.

Il n'y a donc pas lieu de s'étonner de la majesté de cette inauguration, de ces

rues pavoisées, de ce quartier populeux en liesse, de ce cortège où l'élite de la cité faisait escorte au pontife, de la présence à l'autel du représentant vénéré du vicaire de Jésus-Christ, et de celle du saint religieux, digne héritier de Don Bosco. Il n'y a pas lieu de s'étonner que l'évêque dans la joie de son cœur ait rassemblé cette foule, ait ordonné cette fête, et ait offert ici même, dans l'illumination de ce soleil de Dieu, le sacrifice de l'action de grâce.

Que ressentons-nous tous ici ? l'émotion que donne une grande chose qui commence !

Quel plus noble but que celui de l'œuvre nouvelle ! C'est un asile ouvert à l'orphelin pauvre et il n'est de misère plus poignante que celle de cet orphelin : il a tout perdu avec ses parents : sa misère matérielle est complète ; il n'a pas même la consolation d'avoir quelqu'un avec qui la partager : la misère morale répond presque inévitablement pour lui à la misère matérielle : son abandon, si l'on pouvait ainsi parler, le prédestine au vice !

Mais une parole a été dite qui suffira pour faire lever autour de l'abandonné d'infatigables dévouements : *Laissez venir à moi les petits enfants. Malheur à qui les scandalise.* Don Bosco l'avait bien comprise cette parole du Sauveur, et voilà pourquoi il fit de son foyer, le foyer des délaissés, il établit une congrégation religieuse pour les servir. Cet homme n'avait que son cœur et sa foi ; avec cela il a soulevé des peuples. Il y a en Italie 300,000 artisans sortis de ses écoles, il a conduit à l'autel plus de 6,000 prêtres : non content d'avoir semé le bien dans le sol de la vieille Europe, il envahit la jeune Amérique et dans la Patagonie huit grandes missions sont l'œuvre de ses enfants.

Ce que Don Bosco a fait dans tant de pays, ses fils le feront ici pour Liège, pour la Belgique : aux orphelins ils rendront un foyer, des soins paternels, une instruction fondée sur la piété. A ces populations trop oubliées ils assureront dans une église nouvelle, les splendeurs, les forces et toutes les grâces du culte et les sacrements du vrai Dieu. Ce peuple de travailleurs rencontrera dans eux les leçons et l'exemple du travail ; c'est le caractère propre de cette congrégation qui réunit aux traditions pieuses des ordres anciens l'entente parfaite des be-

soins nouveaux de la société moderne ; elle veut que ses religieux enseignent à manier l'outil, comme ils enseignent l'étude et la prière.

Leur maison ne sera donc pas seulement un orphelinat, elle deviendra une école d'artisans chrétiens. N'est-ce pas la plainte que nous entendons chaque jour : il n'y a plus d'apprentissage ; on n'a plus souci d'apprendre au jeune ouvrier la pratique du métier qu'il doit exercer, et de là, cet envahissement dont l'art souffre et qui nous fait perdre l'invention et l'originalité ; l'envahissement de la fabrication mécanique. Eh bien, ici se formeront des apprentis auxquels on tâchera de donner tout ensemble la connaissance exacte, pleine et patiente des procédés de leur profession et l'esprit d'initiative ; ici, se renouera la chaîne des traditions, si malheureusement brisées par la Révolution française : ici, pourront revivre ces bons métiers dont le souvenir se mêle à celui de toutes les gloires de la Cité liégeoise.

Ce que vous voyez naître aujourd'hui enfin, c'est plus qu'un orphelinat charitable et plus qu'une grande école professionnelle : c'est une grande œuvre sociale. Il s'agit de recueillir ces enfants que la misère et l'abandon livreraient fatalement au vice, recrues formidables pour la cause du désordre, et de faire d'eux des ouvriers chrétiens, des familles chrétiennes, de ceux-ci des artisans d'élite, de ceux-là des prêtres, des hommes instruits, de tous, des hommes utiles. Aussi nulle parole n'est-elle plus appropriée aux circonstances que celle de Saint Pierre, parlant du divin Crucifié et du sanhédrin des juifs déicides : la pierre méprisée, repoussée par les maîtres de l'œuvre, deviendra ici la pierre angulaire de l'édifice.

Vous en avez pour garants les bénédictions dont la Vierge Auxiliatrice a comblé en tous lieux les établissements de Don Bosco : les Salésiens sont appelés partout et partout font le bien : ils remplissent l'Italie ; ils ont maisons en France, en Espagne, en Autriche, en Angleterre ; ils débordent de l'Europe sur l'Amérique. Et partout ils apportent avec eux l'esprit de foi et de travail, l'esprit de paix uni à l'amour du peuple et de tous les vrais progrès.

Elle s'élève donc bien à son heure, cette maison de Saint-Jean Berchmans : elle traduit en institution durable la ré-

ponse de l'Église aux problèmes soulevés de nos jours avec plus d'âpreté, plus de difficultés que jamais. Elle inaugure parmi nous le mouvement qui, par la grâce de Dieu et dans l'esprit du Christ, sera l'honneur et le salut du siècle où nous allons entrer.

Et dans une péroraison admirable, Mgr Cartuyvels rappelle comment Jésus-Christ seul peut sauver le monde, puis termine en appelant la bénédiction du Ciel sur tous ceux qui se sont employés et s'emploieront encore à l'œuvre chrétienne du rachat des enfants du peuple: évêque fondateur de la maison nouvelle, prélat qui vient de la bénir, religieux qui vont la diriger, bienfaiteurs connus ou cachés dont les générosités en hâteront l'achèvement et en assureront l'existence, enfants auxquels elle donnera l'abri, le pain, le savoir et la vertu, ville de Liège enfin pour laquelle elle sera de plus en plus une force, un honneur, une garantie d'ordre et de paix.

Ces grâces célestes que l'orateur appelle ainsi, Son Excellence le Nonce apostolique vient nous en donner les prémisses en répandant, au nom du Pape même dont il a reçu cette mission pour la circonstance, la bénédiction de Dieu sur tous les assistants.

Ceux-ci ne semblent s'être aperçus ni de la durée de la cérémonie, ni de la chaleur de la température; tandis que le cortège religieux s'est reformé, musique en tête pour reconduire les prélats à l'église de Sainte-Véronique, au chant du *Te Deum* exécuté, comme tous les chants de la procession, par la chapelle de la cathédrale et par les élèves du grand Séminaire.

De retour à l'église Mgr l'Evêque chante les versets et les oraisons de l'action de grâces, puis la foule se disperse lentement dans toutes les directions, et tous emportent dans le cœur le souvenir fortifiant d'un saint spectacle, avec les plus vifs sentiments de joie, d'édification et de confiance dans le salutaire avenir de la grande œuvre commencée!

L. H. LEGIUS.

GRÂCES

ATTRIBUÉES A MARIE AUXILIATRICE

et à l'intercession de Don Bosco.

Pieuse mort.

F***, le 9 Février 1880.

MON BON PÈRE,

Je viens vous remercier pour votre nouvelle, qui a eu un excellent résultat; nous avons perdu notre cher malade il y a un mois; le bon Dieu lui a donné le temps de bien se confesser et de recevoir l'Extrême Onction avec toute sa connaissance. Nous n'avons qu'à remercier le bon Dieu.

J'ai bien l'honneur de vous saluer.

L***.

Un gros lot.

A*** (Belgique), Février 1880.

MONSIEUR L'ABBÉ,

Je suis chargée de vous remettre la somme de seize cents francs que vous trouverez ci-inclus en un chèque sur Turin. Permettez-moi de vous raconter la provenance de cette somme. Une bonne vieille fille avait demandé dans le temps à Don Bosco de lui obtenir un gros lot. Ce n'était pas l'amour de l'or qui lui avait fait faire cette prière, mais elle voulait décharger sa famille de rentes qu'elle avait à lui payer; cette famille, de fait, était peu riche.

La bonne âme n'obtint pas de gros lots, mais elle vient en ce moment de faire un petit héritage inespéré, et se croit par là exaucée quand même; en conséquence elle tient la promesse faite à Don Bosco en remettant à son digne Successeur l'aumône ci-incluse. Nous constatons une fois de plus, Monsieur l'Abbé, que votre cher et vénéré Père possède toujours, auprès de Marie Auxiliatrice, son même crédit; aussi, nous avons pris l'habitude de nous adresser à lui avec une confiance toute enfantine, et déjà plusieurs fois nous avons vu nos désirs accomplis.

X***.

Don Bosco, consulté au sujet de numéros à prendre dans les loteries, promettait régulièrement le **gros lot** à qui se munirait des **10** commandements de Dieu, des **7** dons du Saint-Esprit, des **4** vertus cardinales, des **3** vertus théologiques etc., etc. On voit, en effet, par la relation qu'on vient de lire, que la prière faite avec foi est un excellent numéro dans la divine loterie des grâces. (N. de la R.).

Guérison miraculeuse.

A***, Février 1889.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

J'ai l'honneur de vous envoyer sous ce pli un bon de 50 francs pour l'Œuvre du vénéré Don Bosco, en reconnaissance d'une guérison miraculeuse obtenue par la puissante intercession de Marie Immaculée.

S***.

Un enfant qui veut changer de collège.

M***, le 12 Mars 1889.

MON RÉVÉREND PÈRE,

J'avais un enfant qui me donnait des inquiétudes sérieuses pour son avenir. À peine âgé de quinze ans, déjà il avait abandonné ses devoirs religieux et faisait sa société des impies. Après quelques mois de prières à Notre-Dame Auxiliatrice et à Don Bosco, tout à coup, à la fin des vacances, l'enfant brise avec ses mauvaises connaissances, refuse de les voir et demande à changer de collège.

Les notes de ses nouveaux professeurs sont excellentes. Il travaille et tout fait espérer qu'il persévérera dans ses bonnes résolutions. Veuillez, mon Révérend Père, faire prier, afin que cet enfant continue à marcher dans la voie du bien. Si vous croyez utile pour la gloire de Notre-Dame Auxiliatrice et de Don Bosco de publier cette faveur dans le *Bulletin Salésien*, je vous en serais reconnaissant.

A***.

Pour remercier et pour obtenir.

A***, le 25 Mars 1889.

MON RÉVÉREND PÈRE,

Ayant contracté une dette envers N.-Dame Auxiliatrice et notre bon Père Don Bosco, je viens l'acquitter; je joins à cette lettre un mandat postal de 25 francs, dont 20 pour avoir obtenu la prompte guérison d'une pleurésie dont j'ai été atteinte cet hiver, et cinq francs pour vous prier de dire une Messe afin que le bon Dieu bénisse mes entreprises et qu'il me donne l'énergie dont j'ai si grand besoin, et enfin pour que le bon Dieu et sa Sainte Mère protègent mes chers enfants et qu'ils les conduisent dans la bonne voie. Je ne recommande instamment aux bonnes prières de tous les bons Pères Salésiens et des chers enfants de Don Bosco. Si la chose est permise (oui, mille fois), je vous prie, mon Père, de demander au bon Dieu de donner à mon petit R***, qui n'a que 8 ans, la vocation religieuse; son pauvre et cher père m'a promis, en mourant, de le demander à Dieu. Pourvu que je sois digne d'obtenir une si grande grâce! Ce serait pour ma famille et pour moi le plus grand bonheur.

R***.

Guérison obtenue.

MON RÉVÉREND PÈRE,

À la gloire de Marie Auxiliatrice, je vous prie de publier dans le *Bulletin Salésien* la grâce qu'a obtenue ma mère par l'intercession de Celle qui est bien véritablement le secours des chrétiens.

Depuis longtemps ma mère était tourmentée par de nombreuses et graves infirmités, à la suite desquelles elle se vit condamnée à garder le lit la plus grande partie du temps. Son existence même se trouvait sérieusement menacée. Elle fut visitée par des médecins très savants, je dirai même très célèbres; ils lui ordonnèrent mille remèdes, la soumettre à une opération douloureuse, mais sans obtenir aucun résultat durable. La raison en était bien simple: ils ne connaissaient pas encore le mal dont il s'agissait; ils en cherchaient la racine à gauche, alors qu'elle était à droite. Cependant ma pauvre mère, soignée et tourmentée inutilement, avait toujours eu une grande dévotion envers Marie Auxiliatrice; elle connaissait sa puissance si souvent manifestée par les grâces publiées sur le *Bulletin* et ailleurs. Il lui vint à l'idée de commencer une neuvaine à cette bonne Mère secours des chrétiens, afin qu'elle voulût bien illuminer l'esprit des médecins pour qu'ils connussent son mal et le guérissent. Elle fit vœu, une fois sa guérison obtenue, de venir visiter son sanctuaire à Turin, de faire une offrande à l'Oratoire de Don Bosco et enfin de publier la grâce obtenue. La Madone, toujours si bonne, voulut bien l'exaucer doublement.

En effet, le dernier jour de la neuvaine le médecin vint la trouver — il venait tous les jours et plusieurs fois; la visitait et n'avait jamais pu rien découvrir, bien que ce fût un très habile médecin et qu'il fit toutes les recherches possibles — ce jour-là, au contraire, il trouva le mal et d'une manière tellement sûre qu'aucun doute n'était plus possible. C'était une première grâce. Mais la Sainte Vierge voulait compléter son bienfait d'une manière digne de l'amour qu'elle porte à ceux qui l'invoquent avec confiance. Pour guérir ce mal, une opération très difficile était nécessaire: on télégraphia à Milan pour faire venir une célébrité médicale. Le chirurgien arriva, et, assisté du médecin ordinaire, se mit à l'œuvre. Mais que voulez-vous? Il y avait déjà trois quarts d'heure que ma pauvre mère se trouvait en proie à d'atroces douleurs, dans l'espoir de pouvoir dire: enfin me voilà délivrée! Quand on entend dire aux médecins que la réussite de l'opération était impossible pour ce jour-là.

Vous pouvez vous imaginer la douleur de la pauvre malade! De son lit de souffrances elle poussa un long soupir, deux grosses larmes coulèrent de ses yeux, pendant que

s'adressant à la statue de la Sainte Vierge que l'on tenait devant elle, avec ses mains jointes, elle lui dit d'une voix faible: Oh! ne voulez-vous donc vraiment pas me l'accorder cette grâce, ô Vierge Sainte! Ah! ayez pitié de moi, de ma famille, de mon fils! Faites que je guérisses!

Puis se tournant vers les médecins, avec un courage supérieur à son état et aux conditions où elle se trouvait, elle les exhorta à tenter de nouveau l'opération. Les médecins refusèrent d'abord, mais enfin pour descendre à ses prières, ils se remirent au difficile travail. C'était là que devait resplendir la puissance de la Vierge bénie! À peine eurent-ils commencé leur œuvre que tout fut terminé; et ce qu'ils n'avaient pu auparavant accomplir en trois quarts d'heure, ils le firent en un clin d'œil, au point d'en être eux-mêmes tout émerveillés.

Ma mère était guérie!

Oh! comme elle est bonne la Madone, combien je lui dois de reconnaissance! s'écria alors ma chère mère, avec le fil de voix que tant de douleurs et de sang perdu lui avaient laissé.

Oui, reconnaissance à Marie Auxiliatrice, car ma mère est véritablement guérie. Elle est déjà venue à Turin accomplir son vœu; il ne manquait plus que de publier cette grâce à la gloire de notre céleste Bienfaitrice; c'est ce que je viens de faire.

J'aurais volontiers publié le nom de ma mère et son pays, ainsi que le nom des médecins et professeurs qui l'ont soignée; ce n'est qu'à regret que je me soumetts aux raisons particulières qui m'en empêchent.

Veuillez recommander à Marie Auxiliatrice celui qui est heureux de se dire

Votre tout dévoué serviteur
Prof. S. C. C.

B. A., 28 janvier 1890.

COOPÉRATEURS DÉFUNTS

Avril-Mai 1890.

France.

†

- BAYONNE: M. le Ch^{ne} Laborde, *Bayonne*.
BLOIS: M. le Ch^{ne} Lalande, Supérieur du Grand Séminaire, *Blois*.
— M. l'abbé Perrin, Curé-Doyen, *St. Amand*.
DIJON: M. le Ch^{ne} Lesourd, aumônier des Carmélites, *Dijon*.
NÎMES: M. l'abbé Rigaud, Curé-Doyen, *Clarensac*.
VERDUN: M. le Ch^{ne} Richard, *Verdun (Meuse)*.

†

- ANGERS: M^{lle} T. Gauchard, *Baugé*.
BEAUVAIS: M^{me} Ribant, *Senlis*.
BESANÇON: M^{lle} Marie Courtois, *Charmoilles*.
— M^{me} Constance Massin-Duvault, *Neurey*.
COUTANCES: M^{me} la M^{se} d'Aigneaux, née de Janville, *l'Isle-Marie*.
DIJON: M^{lle} Françoise Célestine Chouët, *Dijon*.
FRÉJUS: M^{me} Amic, *Toulon*.
— M^{me} Aubert, —
— M. Gueit, —
— M. Maurin, —
— M^{me} Monttot, —
— M^{me} Pascal, —
LAVAL: M^{lle} Marie Moiteau, *Laval*.
— M^{me} Alix Ricosset, *Parné (20 frs.)*.
LYON: M. J. P. Dumas, *Grézieu-le-Marché (Rhône)*.
NANTES: M^{me} V^{re} Bondon, *Le Croisic*.
— M^{me} Kupper, *Guérande*.
NICE: M^{lle} Julia Gonde-Stevenson, *Nice*.
ORLÉANS: M^{lle} Aurélie Barbier, *Orléans*.
PARIS: M. Marie Joseph Grand, *Paris*.
— M^{me} Suchet, *Paris*.
— M^{lle} Louise Papillon, *Paris*.
— M^{me} la C^{tesse} de la Tour du Pin, *Paris*.
REIMS: M^{lle} Irène Gibou Husson, *Amblimont*.
ST-BRIEUC: R^{de} Mère Marie-Arsène Bornez, Supérieure générale de la Congrégation des Filles du St.-Esprit, *Saint-Brieuc*.
ST-FLOUR: M^{lle} Gabrielle Rouchy, *St-Flour*.
TOULOUSE: M. le Bon de Scalibert, *Toulouse*.

Étranger.

†

- BELGIQUE: M. l'abbé Heylen, Curé-Doyen, *Boom-lez-Auvers*.
— M. l'abbé Louis Vranckx, Curé, *Haekendover*.
†
AUTRICHE: M^{me} la C^{tesse} Marie Stadnicka, *Kenty*.
BELGIQUE: M^{lle} la C^{tesse} de Baillet, *Auvers*.
— M^{me} de Wolf, *Auvers*.
— M. Ceusters, *Auvers*.
POLOGNE RUSSE: M^{me} la C^{tesse} Stanislas Zamoyska, *Podzameze*.
SUISSE: M. le C^{te} Laurent de la Bédoyère, *Genève*.

Pater, Ave, Requiem.

†

Les recommandations devront être adressées à D. Le-moyne, 32, rue Cottolengo, Turin, avant le 15; celles qui arriveront après cette date seront retardées d'un mois. L'inscription sur cette liste est gratuite; quand une offrande accompagne la demande d'inscription, cette offrande figure toujours à côté du nom de la personne défunte, à moins que la famille n'ait exprimé le désir contraire. — Les prières désignées plus haut sont celles que Don Bosco récitait lui-même, en apprenant la mort d'un membre de la Pieuse Société Salésienne.

Mais comme il ne s'en tenait pas à ces faibles suffrages, les lecteurs du *Bulletin* se feront un pieux devoir de l'imiter. Les Coopérateurs prêtres voudront bien avoir de fréquentes intentions au saint Sacrifice de la Messe; tous les autres offriront des communions, des prières et des bonnes œuvres pour procurer le repos en Dieu à des âmes qui nous demeurent unies par les liens de la plus douce et de la plus forte charité.

Avec perm. de l'Aut. ecclésiast. - Gérant: MATHIEU GHIGLIONE
1890 - Imprimerie Salésienne.